



Se déplacer – Les déplacements en ville – l'exemple de la ville de Lyon

Doc 2 : Les véhicules en libre-service

La ville de Lyon a mis en place depuis mai 2005 un système de vélo en libre-service : les vélo'v. Ces vélos permettent aux Lyonnais d'effectuer de courts trajets rapidement et à moindre coût. En 2016, plus de 8,5 millions de déplacements ont été effectués en vélo'v et 64000 personnes ont des abonnements de longue durée à ce service. Le parc de la ville est constitué de plus de 4000 vélos répartis sur plus de 300 stations.

Depuis octobre 2013, les Lyonnais peuvent également se déplacer en voitures électriques non polluantes : les Bluely. Ces véhicules partagés fonctionnent avec un principe d'abonnement. Le parc de la ville de Lyon est constitué de 270 véhicules et de 100 stations de stationnement et de recharge. Plus de 170 000 locations de Bluely ont été effectuées depuis leur mise en place et ces véhicules électriques ont parcouru plus d'un million de kilomètres.



Doc 1: Quels sont les moyens de transport en commun possibles pour se déplacer dans Lyon ?

Il y a le métro, le tramway et le trolleybus, des bus, 2 funiculaires

Combien y-at-il de lignes de bus ?

Il existe 100 lignes de bus + 111 lignes de services scolaires

Observe le plan. Quels moyens de transport peux-tu utiliser pour te rendre du stade de Gerland à la gare de Perrache ?

On peut utiliser le métro et le tramway

Quel moyen de transport relie la place Bellecour et la gare de Vénissieux ?

Le métro relie la place Bellecour à la gare de Vénissieux

Doc 2 : Comment peuvent se déplacer les Lyonnais s'ils ne prennent pas les transports en commun ?

Ils peuvent se déplacer en vélo'v et en voitures électriques: les Bluely.

Combien y a-t-il de vélos en libre-service à Lyon ?

4 000 vélos

Quel est l'avantage du vélo en ville ?

il est rapide et peu coûteux

Qu'est-ce que la Bluely ?

C'est une voiture électrique non polluante